



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 23/02/2021
Reçu en préfecture le 23/02/2021
Affiché le
ID : 056-200008696-20210223-DEL_20213-DE

Objet de la Délibération

COMPTE DE GESTION 2020

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

—————
Séance du 11 février 2021
—————

Suite à la convocation en date du 3 février 2021, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D’HENNEBONT s’est réuni le jeudi 11 février 2021 à 17 heures 30, en visio conférence, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaël LE SAOUT, Alain LE QUELLEC, Karine BELLEC, Jean-Rémy KERVARREC, André HARTEREAU, Laurent DUVAL, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Aurélien MARTORELL donne pouvoir à André HARTEREAU

Absentes :

Anne GALLO, Anne-Maud GOUJON

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE
DU 11 FEVRIER 2021

COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, établi par Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2020, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : **+ 395 757,17 €**

Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2020.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique : **APPROUVE** le compte de gestion 2020 de Madame la Trésorière Municipale pour l'exercice 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU